

REGLEMENT INTERIEUR

Championnat des Hauts-de-Seine des plus de 50 ans 2025

Article 1 : Organisation : Le Comité des Echecs des Hauts-de-Seine organise le 6^{ème} Championnat des Hauts-de-Seine des plus de 50 ans.

Article 2 : Inscriptions : Le montant des droits d'inscription est de 20 euros (25 euros pour les inscriptions après le 13 janvier 2025). Gratuit pour les GM, MI, GMF et MIF inscrits avant la 1^{ère} ronde.

Ne seront appariés pour la 1^{ère} ronde que les joueurs présents et qui auront réglé leur droit d'inscription., et auront pointés avant 14h15.

Article 3 : Lieu et horaires des rondes : Les parties se jouent à partir de 14 h 30 à raison d'une ronde tous les jeudis après-midi (hors périodes de vacances scolaires) entre le 16 janvier et le 20 mars 2025, dans les lieux suivants (accessibles PMR):

Lieux : Puteaux : Palais des Sports, île de Puteaux, 2, allée Georges Hassoux
Rueil-Malmaison : 94 rue d'Estienne d'Orves.

Pour respecter les contraintes de la FIDE sur la durée maximum de 30 jours pour un tournoi, ce championnat est découpé en deux tranches :

Première tranche N° homologation : 65847

| | | | |
|----------------|--|---|-----------------|
| Dates : | 1 ^{ère} ronde : jeudi 16 janvier 2025 | à | Puteaux |
| | 2 ^{ème} ronde : jeudi 23 janvier 2025 | à | Puteaux |
| | 3 ^{ème} ronde : jeudi 30 janvier 2025 | à | Rueil-Malmaison |
| | 4 ^{ème} ronde : jeudi 6 février 2025 | à | Puteaux |

Deuxième tranche N° homologation : 65848

| | | | |
|----------------|---|---|-----------------|
| Dates : | 5 ^{ème} ronde : jeudi 6 mars 2025 | à | Puteaux |
| | 6 ^{ème} ronde : jeudi 13 mars 2025 | à | Rueil-Malmaison |
| | 7 ^{ème} ronde : jeudi 20 mars 2025 | à | Puteaux |

Article 4 : Homologation et appariements : Ce tournoi, homologué FIDE, est ouvert à tous les joueurs licenciés A à la FFE pour la saison en cours, seniors plus ou vétérans (nés le ou avant le 1.1.1975).

Les Rondes 1 à 4 seront prises en compte pour le Elo FIDE de Mars 2025.

Les Rondes 5 à 7 seront prises en compte pour le Elo FIDE d'Avril 2025.

Les règles de jeu sont celles adoptées par la FIDE lors de son 93^{ème} congrès et appliquées par la FFE depuis le 1^{er} janvier 2023.

On ne doit pas conclure de nulle par consentement mutuel avant d'avoir joué 20 coups.

Possibilité de prendre un « bye » à partir de la ronde 2 et jusqu'à la ronde 6 comprise, à condition de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité de ½ point. Cette possibilité est réservée aux joueurs ayant réglé le montant de leur inscription, ce qui exclut donc les joueurs titrés (GM, MI, GMF et MIF) inscrits avant la 1^{ère} ronde.

Les appariements informatisés (programme papi de la FFE), se font au système suisse intégral à partir du classement Elo de janvier 2025 pour la première tranche (R1 à R4), et à partir du classement Elo de mars 2025 pour le reste des rondes. Les appariements sont faits sur place avant la 1ère ronde pour tous les joueurs pointés, puis si possible le surlendemain de la ronde N pour la ronde N+1. Ceux-ci seront consultables sur le site internet de la FFE.

Article 5 : Cadence : Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence Fischer de 1h 30 + 30 s./coup. La notation des coups est obligatoire pour toute la partie.

Article 6 : Classement et prix : Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre :

- 1) Buchholz tronqué
- 2) Buchholz
- 3) Performance.

Prix (garantis si plus de 30 participants) :

Senior plus :

1^{er} prix: 100 €
2^{ème} prix : 60 €
3^{ème} prix : 40 €

Vétérans :

1^{er} prix : 100 €
2^{ème} prix : 60 €
3^{ème} prix : 40 €

Les prix sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Le 1^{er} senior plus des Hauts-de-Seine sera déclaré **champion senior plus 2025 des Hauts-de-Seine**. Le 1^{er} vétérans des Hauts-de-Seine sera déclaré **champion vétérans 2025 des Hauts-de-Seine**.

La remise des prix est effectuée aux présents après la dernière ronde vers 18h00.

Une coupe est remise aux 3 premiers du tournoi et aux Champions et Vice-Champions des Hauts-de-Seine de chacune des 2 catégories.

Article 7 : Arbitrage : Ce tournoi est arbitré par Bruno Leduc, Arbitre Fédéral Open 2

Article 8 : Délai de forfait et forfait : Le délai de forfait est de 60 minutes, sauf si l'arbitre en décide autrement en cas de circonstances exceptionnelles. Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié pour la ronde suivante.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des prochains appariements. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Pour signaler un forfait de dernière minute, contacter l'arbitre au 06 72 79 22 64 ou par e-mail à l'adresse bfleduc@orange.fr en précisant le nom du joueur. Dans ce cas, si le joueur est disponible par la suite, il pourra être apparié pour la/les ronde(s) suivante(s). L'arbitre peut décider en cas d'impondérable, de modifier les appariements jusqu'à la veille de la ronde.

Article 9 : Appareils électroniques : Les appareils électroniques doivent être éteints et placés dans une poche. Dans le cas contraire, la partie sera déclarée perdue.

Article 10 : Acceptation du règlement : L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Arbitre principal :

Bruno LEDUC

Organisateur :

Comité des Echecs des Hauts-de-Seine
Stéphane PINCON